

Etymologie du toponyme Glozel

© L'Aurisse 2020 www.aurisse.fr

On nous a fait observer à juste titre que *Glozel avant Glozel – Confins et sanctuaires* proposait l'étymologie de nombreux toponymes et microtoponymes locaux (comme Ferrières, Sichon, Vareille, Arronnes, Bois rond, Mialennes, Pierre soulon, pré des Moines...), mais n'envisageait pas celle de Glozel. Peut-être cet apparent oubli tient-il à l'opportunité d'associer ce toponyme aux découvertes faites au Champ des Morts, comme nous l'avons avancé dans *La préhistoire chahutée* : Le gisement est en effet éloigné de plus de 600 mètres du lieu-dit et échappe ainsi quelque peu au nom de Glozel qui désigne le hameau et ses environs les plus immédiats. Est-on encore bien à Glozel sur les bords du Vareille ? Les seuls toponymes qui concernent alors le gisement sont les désignations de parcelles, fournies par le cadastre et attestées par l'usage, notamment celle de champ Duranthon. Dans le fond de vallée qui l'accueille, le champ de fouilles est en outre guère plus éloigné de deux autres hameaux accrochés au versant sud : Guerrier et Demon. Et si le Champ des Morts est rattaché à Glozel, ce n'est pas pour de solides raisons topologiques (hormis le fait qu'il appartient, comme le hameau, au versant nord du vallon), mais pour la simple raison que les inventeurs du gisement habitent Glozel, qu'ils sont propriétaires d'un domaine qui s'étend du hameau à la rive gauche du Vareille et donne ainsi unité à l'ensemble, qu'en outre la rive droite du Vareille que dominent les hameaux de Guerrier et Demon relève administrativement d'une autre commune, celle du Mayet-de-Montagne.¹ Cette conjecture a à nouveau été avancée dans *Glozel avant Glozel – Confins et sanctuaires*, dans l'annexe consacrée à la « Légende de la ville des Clairières ».² Il nous semble en effet que seul le toponyme Duranton, qui désigne le champ où ont été faites les découvertes, peut leur être légitimement associé.³

Il n'en reste pas moins que l'étymologie de Glozel mérite une attention particulière. Pour ce faire, il convient d'abord de collecter toutes les graphies attestées du toponyme, précieux indices de l'origine du vocable. Cette question a d'ailleurs fait naître un débat dès le début de l'affaire de Glozel. Nous en avons rendu compte dans *La préhistoire chahutée*⁴ : Dès 1926, le débat sur la priorité de l'invention de Glozel se double d'une querelle nominaliste sur la lettre du toponyme qu'on doit associer aux découvertes de Ferrières. Elle prend l'allure de ces disputes d'érudition locale où s'épuisent des aspirations encyclopédiques sur un sujet insignifiant. C'est ainsi que le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais* décline scrupuleusement toutes les leçons attestées pour ce nom promis à un renom considérable : Le Glozet, Clozet, Glozel, Glozet, Clozel⁵. C'est Viple qui ouvre la querelle quelques mois plus tôt. Dans une réponse à van Gennep, il corrige en « Glozet » la dénomination de « Glozel » que selon lui l'animateur de la chronique « Préhistoire » du *Mercure* a improprement utilisée⁶. Dans le même numéro, van Gennep croit utile de répliquer à cette peccadille : « La localité s'appelle, d'après mon enquête sur place, à volonté Clozet, Glozet et

¹ *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 356-357. Pour distinguer notre texte et nos notes du texte et des notes des passages cités, nous utilisons deux polices différentes.

² *Glozel avant Glozel - Confins et sanctuaires*, 2019, pages 209-211.

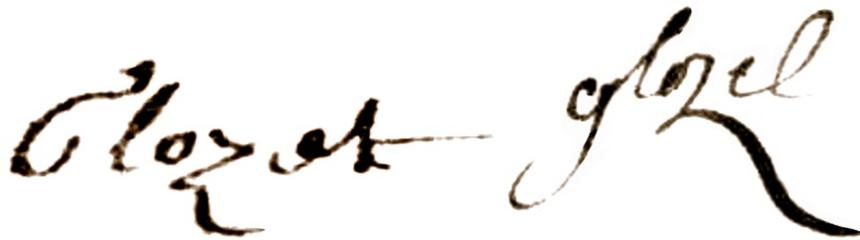
³ Et il serait extrêmement réducteur de ne reconnaître, ici, qu'un patronyme...

⁴ *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 355-356.

⁵ *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1926, page 273.

⁶ Lettre de Viple à Vallette, directeur du *Mercure de France*, du 7 juillet 1926, publiée dans le *Mercure* du 1^{er} août 1926, page 703.

surtout Glozel. Les Fradin disent tous Glozel ; d'ailleurs l'adjectif glozélien est plus euphonique que glozétien. »⁷ En 1927, le sujet est encore débattu : « Le cadastre, section A, porte Glozet. C'est le docteur Morlet qui écrit Glozel dans ses brochures sur la station néolithique de ce village. On dit aussi Clozet ou Clozel. »⁸ Et Chabrol relance la question le 8 novembre 1928, au cours d'une conférence à l'Institut international d'anthropologie : « Glozel est un nom récent : on disait autrefois Cioset, Ciosel. »⁹ Le sujet n'est pas épuisé puisque Cartereau y revient en 1931 dans une lettre adressée au *Mercure* : « Je dis : Glozet, me refusant, ainsi, à dénaturer le nom du lieu-dit inscrit sur tous les documents officiels : carte de Cassini (Le Glozet), cadastre et carte du ministère de l'Intérieur (Glozet), carte de l'état-major (variante : Clozet), lequel est d'ailleurs celui scientifique du gisement archéologique, d'après les œuvres des premiers archéologues, dont M. Viple, qui nous l'ont fait connaître. »¹⁰ Et en 1934, Viple croit encore utile de résumer la discussion sur le sujet : « On a beaucoup discuté sur la forme du nom de ce village. Le cadastre porte "Glozet". On dit aussi "Clozet" ou "Clozel", ce qui signifie petit clos. Chazaud écrit : "Clozel" (*Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier*, n°4064). La carte de Cassini donne "le Glozet" ; la carte de l'Etat-Major et la carte du Ministre de l'Intérieur, "Glozet" ; la carte Montaut, "Glozel". »¹¹



Cette querelle est alors moins dictée par un souci de rigueur scientifique que par une motivation partisane, Glozet et Glozel devenant les étendards de deux appropriations des découvertes, comme nous l'avons suggéré : On réalise alors que le débat nominaliste autour du nom de Glozel n'est de fait rien d'autre qu'un prolongement du débat sur la priorité de l'invention du gisement. Les protagonistes des deux débats sont les mêmes, rangés derrière le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais* d'une part, le *Mercure de France* d'autre part. Il s'agit simplement de prendre possession du gisement en s'appropriant son identité nominale. L'enjeu est à nouveau démiurgique, car nommer c'est aussi créer. Cette appropriation est d'ailleurs la seule qui soit encore loisible à ceux qui n'ont plus accès à la réalité du champ de fouilles. Dans le même temps où Morlet découvre Glozel et invente le « glozélien », la Société d'Emulation du Bourbonnais révèle donc Glozet et construit son « glozétien ». La différence des deux appellations n'a pour but que de démarquer deux conceptions des découvertes. Et si la leçon défendue par la société savante de Moulins parvient à faire reconnaître qu'elle se fonde sur un usage plus anciennement et plus généralement attesté, elle peut espérer, au moyen de cette caution, accréditer son point de vue sur la réalité archéologique que recouvre cette dénomination mieux établie.¹²

Alors Glozet ou Glozel ? De fait, les deux formes sont attestées. Et si les cartes et plans font incontestablement de Glozet une graphie plus ancienne, la

⁷ Lettre de van Gennep à Vallette, *Mercure de France*, 1^{er} août 1926, page 707.

⁸ Lettre du curé Naud à Antonin Mallat, *Mercure de France*, 15 avril 1927, page 475.

⁹ *Les Débats*, 10 novembre 1928. Également « Ce que l'on peut voir autour de Glozel », *Revue anthropologique*, 1929, page 154, note 2. Chabrol fait alors référence à la prononciation vernaculaire du toponyme et non plus à sa graphie. L'instituteur Barraud s'appuie sur cette prononciation locale pour fonder une hypothèse sur le sens du toponyme, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1928, page 78.

¹⁰ Lettre du 9 mars 1931, *Mercure de France*, 1^{er} avril 1931, page 212.

¹¹ « Le mystère de Glozel », *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1934, page 200.

¹² *La préhistoire chahutée*, 2003, pages 357-358.

consultation des registres paroissiaux, auxquels on n'a pas fait référence à l'époque, laisse apparaître que les deux formes sont utilisées concurremment depuis au moins le XVII^e siècle¹³. Les variantes en sont Gloset, Glosel, Glauzet, Glausel, le « au » étant dans ces deux dernières formes l'indice phonétique d'un [o] fermé. A cette famille se rattachent Clozet, Closet, Closel et Clozel, du fait de la sonorisation courante du [k] en [g] devant [l] en Bourbonnais¹⁴. Ainsi que Closeau et ses variantes, forme consécutive à la vocalisation fréquente du [l] final.¹⁵

La collecte exhaustive des graphies, qui ont fixé le vocable à différentes époques, est un préalable nécessaire pour pouvoir donner au toponyme le sens qui lui revient. Cette interprétation étymologique a été entreprise dès le début de l'affaire, comme nous en avons déjà rendu compte¹⁶ : On apprend ainsi avec van Gennep que Glozel signifierait « petit clos »¹⁷. Toutefois, il revient plus tard sur cette première interprétation, et la rectifie. « On se rappelle peut-être une note de moi sur l'origine du mot Glozel, Closet, que je rattachais à clos, petit hameau. Mais je pourrais bien m'être trompé. En effet, dans le volume de Blanchet, pages 18-20, je trouve une liste de dénominations spécifiques des souterrains-refuges : *bove* dans l'Artois, *muhe* en Picardie, *creute*, *crotte*, assez répandu, *cusarne* en Auvergne, *ganne*, etc. Or, parmi ces noms, qui ont donné naissance à des lieux-dits, se rencontre *cluseau*, *clouzeau*, en limousin, *clouzel*, *cluzel* dans la Loire, *cruzet* dans le Tarn-et-Garonne ; l'idée est évidemment que c'est un endroit creux où l'on s'abrite. Je pose donc la question : le lieu-dit Clozet, Glozel n'appartient-il pas à cette même série ? Et le hameau ne serait-il pas situé près d'un souterrain-refuge non encore découvert, semblable à celui de Puyravel, lieu-dit qui comme Puichemin (Poitou), Pech des Cruzels (Tarn-et-Garonne) indique une excavation artificielle ? »¹⁸ Levistre, qui s'est penché sur la toponymie locale bien avant la première visite de van Gennep, confirme : « Glozel vient évidemment de *gloz*, *gleuz*, qui, en celtique, signifie creux, trou, tombe, et, par extension, cimetière. » Ceci « peut s'appliquer aux Cluzel, Cluzeau, Cluzet et autres noms de lieux de la même forme. »¹⁹

Tout est déjà dit dans les deux suggestions d'Arnold van Gennep. Glozel, Glozet et leurs variantes seraient un diminutif dont le premier sens possible serait celui de « petit clos ». L'ethnographe aurait pu fonder cette signification sur le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy : « Closet, -zet, -cet, petit clos, petit enclos » et également « Closel, clous., closs., cloc., clus., -eau, -eaut, petit clos, petit enclos ».²⁰

Ce sens de « petit clos » rattache le toponyme Glozel à des microtoponymes très fréquents en Montagne bourbonnaise qui sont « clos », « petit clos », « enclos », mais aussi « closdit », « clos dit », « closdis », « clodis », « clody », « claudit »²¹..., à savoir des pièces de terre fermées par une clôture, soit en saillie (palissade, haie...), soit en creux (fossé). Il peut alors s'agir d'un jardin, d'un verger ou d'un pacage, dont la fermeture sert à protéger ce qu'il

¹³ Certes, lorsqu'ils localisent les paroissiens, les curés successifs de Chevalrignon évoquent presque toujours le « village du Glozet » ou « domaine du Glozet », ou simplement « le Glozet ». Mais Gilbert Colin, propriétaire du domaine aux XVII^e et XVIII^e siècles, fait systématiquement suivre la signature de son nom de la mention « du Glozel ».

¹⁴ C'est cette sonorisation ou voisement qui fait de Claude un(e) Glaude.

¹⁵ Si, par exemple, Châtel persiste dans des toponymes comme Châtel-Montagne ou la Pierre Châtel de Saint-Nicolas-des-Biefs, l'ancien « castel » ou « chastel » est généralement devenu un « château ».

¹⁶ *La préhistoire chahutée*, 2003, page 356.

¹⁷ Lettre de van Gennep à Vallette, *Mercure de France*, 1^{er} août 1926, page 707.

¹⁸ *Mercure de France*, 15 février 1928, page 238.

¹⁹ *Mercure de France*, 1^{er} novembre 1932, page 721.

²⁰ Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, tome 2, 1883, pages 160-161.

²¹ Godefroy, tome 2, 1883, page 162, mentionne « clotis, clodis » avec le sens d'enceinte.

contient, végétaux ou animaux. Ce microtoponyme est intéressant du point de vue archéologique car il peut faire référence à un mur ancien réutilisé comme clôture.

Mais Glozel et ses variantes peuvent aussi désigner un lieu clos souterrain. Le *Dictionnaire* de Godefroy ignore ce sens. Il est toutefois rendu vraisemblable par la coïncidence fréquente de ce toponyme et d'une galerie souterraine, en Montagne bourbonnaise comme ailleurs. Localement, deux hameaux Le Cluzel sont associés à un souterrain : le Cluzel, à mi-distance des bourgs du Mayet-de-Montagne et d'Arnonnes et Le Cluzel à deux kilomètres au nord-est du bourg d'Arfeuilles.

Ce sens est confirmé par de nombreuses publications. Voici des passages de quelques-unes d'entre elles, concernant le Bourbonnais et les régions voisines.

A propos des souterrains-refuges, Adrien Blanchet signale que « le Limousin préfère le nom fréquent de Cluseau, ou Cluzeau », mot que l'on « retrouve sous des formes voisines dans la Loire (Clousel ou Cluzel, fréquemment sout. du Clouzel). »²²

Ces Cluzels foréziens avaient déjà été envisagés par Louis-Pierre Gras : « Le nom de Cluzel, Cluset, Closel, pourrait peut-être rappeler des habitations primitives. On trouve dans le Velay près du village de Tressac « une roche volcanique qui montre, dans ses escarpements à pic, une cavité dite le Clousel, probablement pré-historique, pouvant avoir servi de grotte-refuge, et non loin de là, entre Cheyrac et Tressac, on observe d'autres concavités du roc, dont le nom Agleïse (église) éveille l'idée de quelque ancien usage religieux (M. Aymard, *Ancienne route ou estrade du Puy en Forez*). Nous avons en Forez, dans les montagnes de Roche, un village nommé anciennement Eglizieu. Quant aux Cluzels, il en existe près St-Etienne, à St-Genest-Lher, à Chalmazel, à St-Didier-sur-Rochefort sur le chemin de Prabois à Chazelles (Terriers de 1464), à St-Bonnet-de-Couraux sur le chemin de Loibes à Faverges (Terrier de 1387 et de 1438), à Châtelneuf sur le chemin de Lesdoua à Fraisse (Terrier de 1576), à Essertines sur le chemin du Chevalard (Terrier de 1440), et à Lézigneu où un terrier de 1530 mentionne « *terram alvorum doꝝ Clusel* » peut-être des fosses antiques ? »²³

Vincent Durand revient sur le sujet suite à une communication à la Diana d'Alfred Bertrand de la Société d'émulation du département de l'Allier²⁴ : « Il est bien regrettable que les souterrains étudiés par lui avec tant de soin et de patience ne lui aient livré aucun objet permettant de fixer avec quelque certitude l'époque où ils ont été creusés.

Jusqu'à présent, les explorateurs peu nombreux qui ont pénétré dans les excavations du même genre signalées sur plusieurs autres points du Forez ne paraissent pas avoir été beaucoup plus heureux.

Ce n'est pas que ces monuments soient fort rares. M. Durand en cite quelques-uns. Au nombre des plus remarquables est le souterrain qui débouche sur la route de Roanne au Puy, dans la traversée du bourg d'Arthon, au pied de la nouvelle maison d'école ; il est creusé dans le gor ou sable fossile et se prolonge, dit-on, assez loin sous les vignes du côté de l'ouest. Une galerie analogue traverse le jardin de la cure de Trelins et vient aboutir dans les caves de M. Mournand. A Bazourges, commune de Boisset-Saint-Priest, M. Nicolas en a récemment découvert un autre dont la longueur est considérable. Lors de la construction du chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont, le pic des terrassiers éventra, au hameau d'Anzon, commune de Saint-Laurent-sous-Rochefort, un souterrain qui fut presque immédiatement muré. A Saint-Sixte, il en existe un taillé dans le roc et communiquant avec la maison Moreau, près du cimetière. Dans la

²² Adrien Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France*, 1923, réimpression 1983, pages 18 et 19.

²³ Louis-Pierre Gras, *Essai de classification des monuments pré-historiques du Forez*, 1872, pages 41-42.

²⁴ « Les souterrains du Forez. Les Clusels. Observations de M. Vincent Durand », *Bulletin de la Diana*, juillet-octobre 1886, pages 356-359.

même commune, le défoncement d'un terrain en vue d'y planter de la vigne en a fait naguères découvrir un autre en soir et à proximité du chemin de Theil à Varennes, loin de tout lieu actuellement habité ; cette cachette ou ce refuge devait exister au XIVE siècle, car il semble être mentionné, sous le nom de Clusel de Theil, dans un terrier des années 1400 à 1402 (*El Clusel de Theil, juxta iter quo itur de Varennis versus Theil ex occidente*, Archives de la Loire, Terrier Gaudet, de Bussy, f° 157). On croit en effet que ce mot de *Clusel*, *Closet*, a le sens d'excavation, souterrain. Gras a signalé un certain nombre de lieux qui le portent. On en peut aisément grossir la liste²⁵. A Jeansagnières même il existe un hameau du Cluset, qui possède aussi probablement sa galerie secrète. Les chercheurs feront bien de tenir compte de cette appellation, partout elle se rencontre.

Des monuments similaires ont été observés dans les départements voisins. M. Bertrand signale ceux du Puy-de-Dôme. Dans la commune d'Arconsat faisant partie de ce département, sur la limite même du Forez, un souterrain creusé dans le gor fut découvert il y a un certain nombre d'années ; son entrée se voit au milieu d'un champ, au lieu-dit les Bessières, près du hameau de la Croix du Poyet, entre la route de Lyon à Bordeaux et le chemin de fer. M. Durand cite aussi l'importante galerie souterraine qui existe dans la commune de Pontcharra (Rhône), sur le chemin de Miolan à Vindry ; elle offre la plus grande ressemblance avec celles d'Arconsat et d'Arthun. »²⁶

Paul Dupieux aborde la question pour le Bourbonnais : « A beaucoup d'exemplaires sont dispersés en France les lieux dits *Cluseau*, *Cluzel*, ou autres de la même famille, qui proviennent du latin populaire *clusellum*, variante de *clausellum*, petit clos. C'est dans le *Forez* et son prolongement naturel, la montagne bourbonnaise, que, selon une judicieuse observation de M. Adrien Blanchet, le mot *Cluzel* désigne souvent un souterrain. A *clausellum* se rattache le domaine du *Closet* ou du *Closet*, à Ferrières-sur-Sichon, qu'un temps de célébrité bien usurpée a transformé en *Glozel*. On prononce, dans le patois local, « le Kyoset », ou mieux « le Clyoset » (*y=yod*).²⁷ Ce son, difficile à rendre, qui approche d'un groupe *cl* mouillé, se retrouve dans les *Cluzel*, celui d'Arfeuilles, celui du Mayet-de-Montagne, celui de Saint-Prix, ceux de moindre intérêt. Mais l'excavation qui dépend du Cluzel, au Mayet, qui fut explorée d'abord par les propriétaires, MM. Lamy, qui aurait livré de curieux signes alphabétiques ou magiques, est en réalité située au *Champ de Gonges*. »²⁸

Au hameau de Glozel est donc associée l'idée d'un lieu clos, de plein air ou souterrain. Le toponyme est toutefois plus singulier, car bien plus rare²⁹, que les « clos » et « clodis » dont la microtoponymie locale regorge. Il reste à fonder ce sens sur la réalité des lieux. Il en existe déjà quelques indices...

²⁵ Le Glozet (Champoly), sur le chemin de Champoly à Corbillon (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier d'Urfé, signé Lestra et Relanges, 1539, f°s 37, 235). — Le Cluzel, hameau (Grammont). — Le Clauzet (Gumières ?) sur le chemin de Chazelles à Saint-Anthème (Arch. de la Diana. Terrier Regnault, de Gumières, 1513-1516, f° 143). — Le Clusel (les Noës). (Noëlas, *Dict. géographique du canton de Saint-Haon*). — Le Clausel (Luriec), sur le chemin de Luriec à Reyrieu (Arch. de la Diana. Terrier Pomel, de Saint-Bonnet-le-Château, 1549-1580, f° 39). — Le Cluzel (Nollieu), près Pizay (Arch. de Goutelas. *Etat des terres tachibles de la commanderie de Verrières*, XVIe siècle, f° 641). — Le Closet (Saint-Just-en-Bas), sur le chemin du Verney au Genetey (Arch. de la sacristie de Saint-Just. Terrier Poncet, 1484-1535, f° 58). — Le Cluzel (Saint-Just-en-Chevalet), près la Borja (Cabinet de M. le vicomte de Meaux. Terrier du Bost, de Saint-Just, copie ancienne, f° 88). — Le Clauzet (Saint-Maurice-en-Gourgois), communal près le hameau de Sabonnières (Arch. de la Diana. Terrier Pomel précité, f° 244 v°). De plus amples recherches en feraient sans doute découvrir beaucoup d'autres. On trouve dans du Cange, au mot *Clusella*, ce curieux texte emprunté à une ordonnance de Raymond VII, comte de Toulouse, contre les Albigeois, de l'an 1223 : *Et omnes cabanae suspectae a communi castrorum habitatione remotae, et spelunae inforeiatae, et Clusellae in locis suspectis et diffamatis destruantur, vel obturentur.* »

²⁶ Voir aussi Jean-Etienne Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez*, 1946, page 225.

²⁷ Il semblerait même qu'en patois local, d'après le témoignage de la famille Fradin, le [k] initial disparaisse quasiment et que la prononciation du toponyme commence par la mouillure d'une semi-voyelle [j]. Ainsi, « Le Glozel » se prononcerait [ljoze].

²⁸ Paul Dupieux, *Les noms de souterrains et d'industries en Bourbonnais*, 1947, page 10.

²⁹ Hormis Cluzel sur la commune du Mayet-de-Montagne, Glozel est le seul toponyme de cette famille sur le territoire de la commune de Ferrières et des communes bourbonnaises circonvoisines.

Académie des inscriptions et belles-lettres Séance du 10 février 1928

Lors de la séance du 10 février 1928 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Joseph Loth, professeur au Collège de France, a lu la note suivante, concernant la forme et le sens du toponyme Glozel (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1928, pages 48-49) :

Il m'a paru de quelques intérêt de déterminer la forme et le sens du nom du hameau de la commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), sur lequel l'Europe entière a plus que jamais les yeux fixés, aujourd'hui appelé communément *Glozel*.

Dans une lettre adressée à M. A. Mallat, correspondant de la Société des Antiquaires de France, datée du 22 décembre 1926, M. Antonin Naud, curé-doyen de Ferrières, à propos des trouvailles de Glozel, lui dit incidemment que le cadastre, section A, porte *Glozet* et que c'est le Dr Morlet qui écrit *Glozel* ; mais, ajoute-t-il, on dit aussi *Clozet* et *Clozel*, qui pourrait signifier *petit clos*³⁰.

La forme sincère paraît être *Clozel* et sporadiquement *Clozet* : ce nom de lieu paraît avoir été fort répandu.

Ayant trouvé récemment dans une revue bretonne le nom du village de *Le Clozel* en Bruz, Ille-et-Vilaine, je demandai de plus amples renseignements sur ce nom de lieu à M. Bourde de la Rogerie, archiviste du département. Il m'apprit très obligeamment par une lettre datée du 29 janvier, que *Le Clozel-en-Bruz* est appelé *Le Clausel-en-Phézeril* en 1586. Il me signale en outre : *Le Clozel* en Bléruais, Boisgervilly, Iffendic, Muel, Parthenay, Sainte-Anne-sur-Vilaine³¹.

C'est un nom évidemment dérivé de *clos* et qui en a tous les sens. D'autres dérivés très voisins sont *Les Closets* en Saint-Mélor-des-Ondes ; *Le Clozeau* en Taillis ; *Les Clauzais* en Sixt.

Quant à la forme Glozel par *gl* au lieu de *cl*, c'est sans doute un fait de prononciation locale, nous en avons des exemples en Bretagne. Le breton ne connaît pas le changement de *cl* initiale en *gl*, en dehors de la composition syntactique. Or dans le Morbihan bretonnant, tout au moins dans le bas-vannetais (et ailleurs) on prononce *Glód* au lieu de *Clód*, qui est le nom français *Claude*. Cette forme n'a pu nous venir que du Morbihan de langue française.

Pour mémoire, j'ajouterai qu'on a voulu lire *gloz* sur une des tablettes d'argile de Glozel et qu'on est allé jusqu'à y voir *Glozel*, supposant sans doute un faux, car c'en serait un par *gl* initial et par *z* au lieu de *s*, forme ultra-moderne. Il faut avouer qu'en ce cas, le faussaire aurait fait preuve d'une rare stupidité.

D'ailleurs la lecture *gloz* est inexacte, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à la dernière ligne de la gravure originale, fig. 35, page 33, du *Troisième fascicule* de l'ouvrage du D^r Morlet et E. Fradin, *Nouvelle station néolithique*, Vichy, 1926³².

³⁰ *Mercur de France* du 15 avril 1927, p. 475, note 1.

³¹ M. Bourde de la Rogerie a puisé les renseignements ci-dessus dans le *Dict. topographique d'Ille-et-Vilaine*, de l'abbé Bossard, encore inédit, mais dont la publication a été décidée.

³² Depuis cette lecture, M. Dode, docteur en droit, correspondant de l'Académie d'Agriculture, originaire de Sorbier (Allier), m'a appris que *gl* initial pour *cl* est la règle, dans le patois du Bourbonnais et que *glozet* et *glozel* se prononcent *glozé*, ce qui explique qu'on ait écrit indifféremment *Glozet* et *Glozel*.